

Veille informative pour la conférence de rédaction Etoile du 11 décembre 2018

Compétences qualifications

[Le haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi "invite les acteurs à nouer des partenariats et à se regrouper pour répondre aux appels à projets"](#) : Les candidatures aux programmes de ce grand plan d'investissement doté de 15 milliards d'euros sur cinq ans sont nombreuses. Mais les critères sont très sélectifs. L'objectif est d'impulser de nouvelles approches.

Compte personnel formation

[La Caisse des dépôts et consignations lance un espace dédié aux organismes de formation](#) : L'institution financière publique met à disposition des organismes de formation un [espace dédié](#). En s'inscrivant sur ce site, les professionnels désireux de se positionner sur le marché du CPF monétisé pourront s'informer régulièrement sur les avancées des travaux de la CDC, de l'actualité de la mise en œuvre de la réforme, participer à des enquêtes et, tester les fonctionnalités de la future application dans sa version bêta.

Financement

[Cinq Opca créent une plateforme d'accompagnement RH](#) : L'Afdas, le Fafih, Opcaabaia, Opcalim et Uniformation ont présenté le 4 décembre leur nouvel outil d'accompagnement des acteurs RH : Webco.tv, centre ressources interactif pour l'emploi et les compétences.

Handicap

[CDD tremplin en entreprise adaptée : de 4 à 24 mois pour se former](#) : Au moins 400 heures de cours seront dispensées aux personnes handicapées qui signeront un contrat à durée déterminée tremplin dans une entreprise adaptée. Une fois remises à niveau, elles pourront gagner le milieu ordinaire de travail.

Insertion des jeunes

[Le nouveau Conseil de l'inclusion dans l'emploi appelé à décroiser les acteurs](#) : Présidé par Thibaut Guilluy, président du groupe d'insertion Ares, c'est un « lieu de co-construction avec les services de l'État pour innover dans la politique d'inclusion dans l'emploi ».

[Un nouveau CFA à Blois pour se différencier de la concurrence](#) : La reconstruction du CFA est en gestation depuis 2014.

Orientation

[Quel avenir pour les centres d'information et d'orientation \(CIO\) ?](#) Réponse du ministère de l'Education nationale

[Conseil en évolution professionnelle : dernier rapport avant réforme \(Cnefop\)](#) : Pour le dernier exercice du genre avant la mise en place du CEP version loi du 5 septembre 2018, l'instance de consultation a choisi de produire le bilan de 4 ans de mise en œuvre. Objectif ? Nourrir les perspectives pour la déclinaison opérationnelle des dispositions de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

[Cinq enjeux pour l'avenir du CEP \(Cnefop\)](#) : Les enjeux portent sur la coordination, le cahier des charges, le pilotage, et l'animation.

Réforme formation

[La branche Crédit agricole signe un accord de désignation de l'Opcv Fafsea](#) : Les partenaires sociaux de la branche Crédit agricole ont décidé, par un accord du 25 octobre, de conserver le Fafsea - l'Opcv du monde agricole - comme futur opérateur de compétences (Opcv).

[Le taux de conversion des heures du CPF fixé à 15 euros](#) : Le projet de décret présenté au Cnefop le 20 novembre monétise les heures acquises sur le CPF et au titre du DIF à hauteur de 15 euros par heure.

[Deux projets de décrets précisent le fonctionnement du "CPF de transition professionnelle"](#) : Le premier précise les modalités d'accès à ce mécanisme permettant à des salariés de changer de métier ou de profession, à l'instar de l'actuel congé individuel de formation (Cif), le deuxième, les conditions de sa prise en charge financière par les commissions paritaires interprofessionnelles régionales (Cpir).

[Un projet de décret confirme le rôle de régulateur financier de France Compétences](#) : un projet de décret fixe les modalités de répartition des contributions versées par les entreprises pour le financement de la formation professionnelle. France Compétences fixera annuellement la ventilation des ressources attribuées aux différents dispositifs prévus la loi dans la limite du cadre fixé par le projet de décret.

[Les prestataires de formation auront accès à l'application CPF dès le printemps 2019](#) : L'application CPF, dont le lancement est prévu mi-octobre 2019, va permettre aux organismes de formation de proposer directement leur offre à 33 millions de personnes.

[Conversion du CPF en euros : un potentiel de 3 240 euros pour se former en 2019](#) : Les heures acquises au titre du DIF et du CPF seront converties en euros en 2019, à raison de 15 euros par heure.

[Un projet de décret précise les modalités de gestion des contributions spécifiques du BTP et des particuliers employeurs](#) : un projet de décret détermine les modalités de reversement et de gestion des contributions spécifiques versées par certaines catégories d'employeurs. Les particuliers employeurs seront dotés d'un organisme spécifique au sein d'un opérateur de compétences et les entreprises du BTP bénéficieront d'un régime transitoire en 2019.



[Un projet de décret organise l'information des bénéficiaires du CEP par ses opérateurs](#) : Il définit les modalités d'information des personnes sur le conseil en information professionnelle (CEP). Elles s'imposent aux institutions, organismes et opérateurs en charge du dispositif, à compter du 1-1-19.

[Un opérateur de compétences se constitue autour de l'Afdas](#) : L'OPCO des secteurs de la culture, des médias, des loisirs et du sport vient de voir le jour. 57 organisations professionnelles patronales et 21 organisations syndicales ont signé, le 3 décembre 2018, l'accord constitutif de ce nouvel organisme auquel adhèrent d'ores et déjà les branches ou entreprises relevant de 29 conventions collectives.

[Les fondations de l'opérateur de compétences de la cohésion sociale sont posées](#) : Un opérateur de compétences de la cohésion sociale se structure autour d'Uniformation. Dans un communiqué diffusé, l'actuel Opc de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale indique que l'accord constitutif du nouvel organisme vient d'être finalisé.